



Le 19 août 2019

Aux riverains de la rue Oberkampf

Objet : Travaux rue Oberkampf

Madame, Monsieur

Toujours soucieuse d'améliorer le cadre de vie des habitants, la Ville de Mulhouse va procéder au réaménagement de la **rue OBERKAMPF** avec la réfection des bordures, du revêtement de chaussée et le renouvellement du réseau d'éclairage public, entre les rues Thénard et Strasbourg.

Les travaux de voirie, entre la rue du Thénard et la rue de Strasbourg, débuteront le **26 août 2019** pour une durée de **6 semaines (jusqu'au 4 octobre 2019)**, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Selon l'avancement du chantier, les mesures de circulation suivantes seront mises en œuvre :

- ✓ Le stationnement sera interdit des deux côtés de la rue Oberkampf.
- ✓ La circulation sera interdite dans la rue, sauf aux véhicules de chantier, de secours et aux riverains. Il est toutefois recommandé d'éviter d'y circuler dans la journée, dans la mesure du possible, et de prendre vos dispositions en ce sens afin de faciliter l'avancement du chantier.
- ✓ Néanmoins, les accès seront momentanément condamnés au droit de vos propriétés le temps de la mise œuvre des matériaux. Une coordination sera nécessaire avec le représentant de la ville et/ou de l'entreprise.
- ✓ A noter que la rue sera totalement interdite à la circulation, en journée lors de la mise en œuvre du revêtement de chaussée, sur 2 jours.

Le Service Domaine Public Routier sera représenté par Monsieur BOURNEZ (☎ 03.89.32.59.14), en charge du suivi du chantier de voirie.

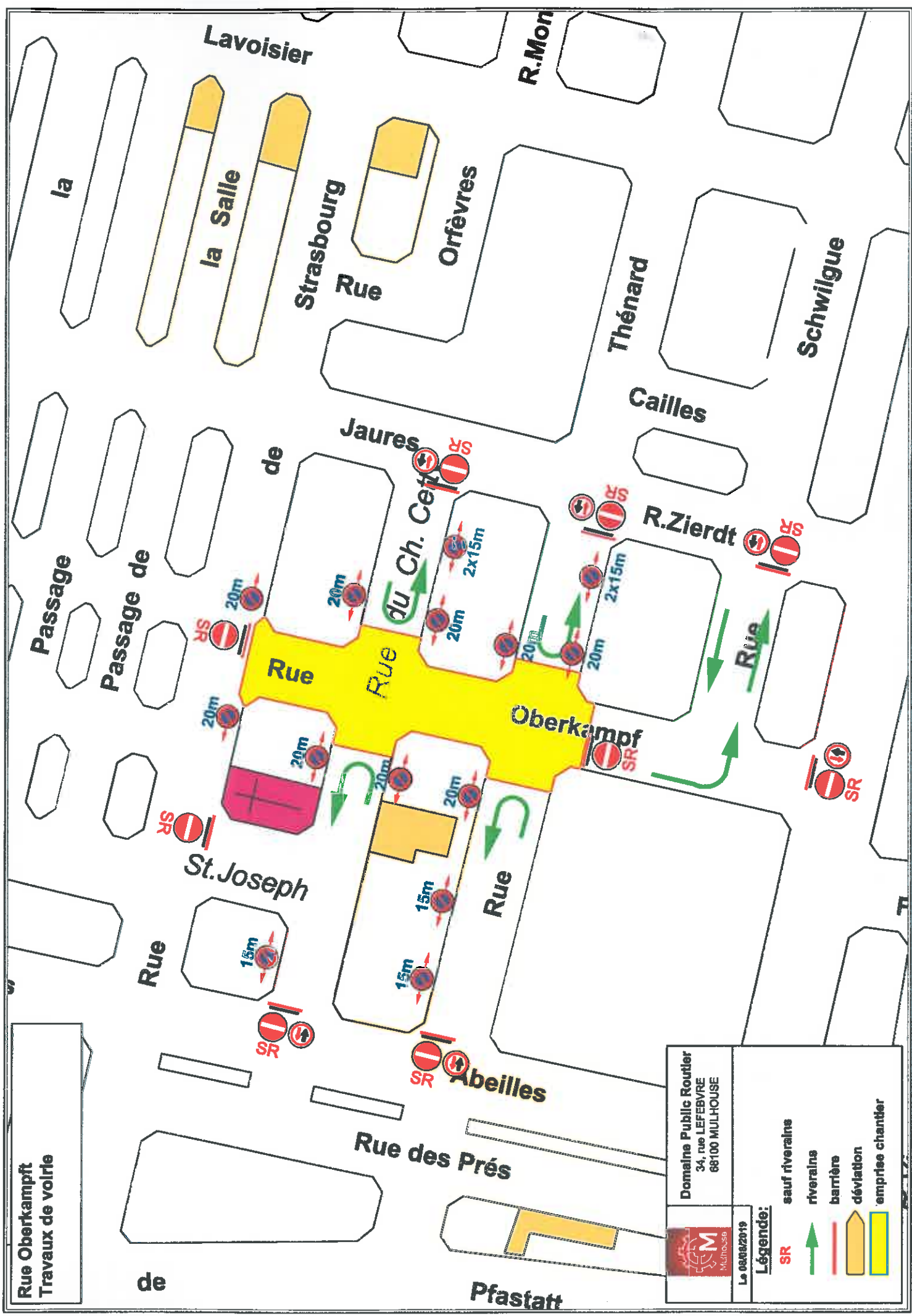
En vous assurant que les services de la Ville mettront tout en œuvre pour diminuer les gênes éventuelles liées à ces travaux, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

PJ : plan de déviation






Cashinlet!

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué à l'Aménagement
et à la Qualité des Espaces Publics,


Philippe TRIMAILLE



Rue Oberkampf
Travaux de voirie

 Le 02/02/2019	Domaine Public Routier 34, rue LEFEBVRE 68100 MULHOUSE
	Légende: SR sauf riverains  riverains  barrière  déviation  emprise chantier